



RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL CHALLENGE U11

(Départemental Espoir – 1 -2 - 3 et Féminin)

Samedi 1^{er} juin 2024

DEROULE DE LA JOURNEE

- Le rendez- vous est fixé à **9h15 précises** au stade.
- A l'arrivée au stade un responsable de l'équipe devra se présenter au podium, avec les licences (extraction FOOTCLUBS des joueurs et responsables), la fiche action PEF réalisée et les feuilles pré-remplies complétées.

Le format de la fiche est téléchargeable sur le site du district : Fiche Action PEF 2 – PPTX (contenu détaillé) (<https://foot49.fff.fr/simple/fiches-pef-des-clubs-saison-2022-2023/>).

- Chaque équipe qualifiée devra présenter un jeune arbitre (*U15 ou U17*) muni d'un drapeau de touche.
- Chaque équipe devra prévoir 1 jeu de maillots ainsi que 6 ballons taille 4 (*pour assurer le défi jonglage avec 2 x 6 ballons*).
- Chaque équipe devra avoir un 2^{ème} jeu de maillots ou un jeu de chasubles de couleurs différentes à leur 1^{er} jeu de maillots.
- Toutes les équipes participeront à l'épreuve de jonglerie dès 10 h.
- Le nombre de joueurs et de joueuses est limité à **12 maximum** (*voir § Règlement des rencontres*).
- Chaque équipe jouera 6 matches dans la journée (**5 matches pour les U11 Espoir et U11 Féminines**). L'ordre des matches est préétabli.
- Le bilan de la journée sera effectué en fonction du nombre de points obtenus sur les 6 matches, des points attribués par la jonglerie, le permis à points et l'action PEF.
- La participation est obligatoire sous peine d'amende.
- Joueurs et responsables de l'équipe participeront au protocole de remise des récompenses.

LE PERMIS A POINTS

Les clubs se verront attribuer un certain de nombre de points, qui seront additionnés à ceux acquis lors de la journée (matches + jonglerie + permis à points + action PEF) :

- 1 pt si l'équipe arrive à l'heure,
- 1 pt si l'équipe a ses 6 ballons,
- 1 pt si l'équipe a déjà rempli sa feuille,
- 1 pt si toutes les licences (*joueurs et dirigeants*) sont présentes (*extraction Footclubs ou présentation Foot compagnon*),
- 1 pt si présence d'un arbitre (U15 ou U17),
- 1 pt si le jeune est muni d'un drapeau de touche,
- 4 pts pour le **Fair-Play** des joueurs, des éducateurs, des dirigeants et des parents sur l'ensemble du rassemblement.

L'ACTION PEF

Conformément au point du 13 du règlement du challenge départemental U 11 G/F – saison 2023/2024, les équipes qualifiées pour le rassemblement de fin de saison, devront produire une fiche action réalisée sur la thématique imposée à savoir :



« **Amélioration et entretien sur le climat des rencontres : le Fair-Play ? Les Parents supporters ? ou autres sujets en lien avec la thématique, ...** ».

A son arrivée sur le site du rassemblement, le responsable de l'équipe se présentera au podium et remettra la fiche action réalisée. **La fiche peut être illustrée mais devra être explicite sur l'action menée** (avec ses supports éventuellement).

L'action PEF sera évaluée selon une grille d'évaluation.

Nota : Le format de la fiche : **Fiche Action PEF 2 – PPTX** (contenu détaillé) est téléchargeable sur le site du district :

(<https://foot49.fff.fr/simple/fiches-pef-des-clubs-saison-2022-2023/>).

REGLEMENT SUR LES RENCONTRES

Le nombre de joueurs et de joueuses est limité à **12 joueurs ou joueuses maximum**.

- ⇒ **3 U9 maximum par équipe** (joueuses et joueurs nés en 2015) peuvent être inscrits sur la feuille de plateau.
- ⇒ Qualification de l'équipe représentative composée d'au moins 8 joueurs qui ont participé au moins aux 3 journées de qualification.

Durée des rencontres : 1 temps de jeu de 15 minutes *

* la commission se réserve le droit d'aménager le temps de jeu en fonction des conditions météorologiques.

Seront présents sur les bancs de touche :

- ⇒ **4 joueurs + 2 personnes maxi : éducateurs et/ou dirigeants**

Application du règlement officiel du Football à 8 sauf sur la durée des matchs et les remplacements qui s'effectueront à la volée par le milieu du terrain.

RESULTATS

Toutes les équipes participantes se présenteront au protocole de remise des trophées et des médailles.

Le score obtenu sur l'ensemble de la journée (Permis à points, action PEF, jonglerie et matchs) de chaque équipe sera communiquée lors du protocole de remises des lots.

- ⇒ Les résultats seront diffusés à la fin de la manifestation.
- ⇒ L'équipe ayant obtenu le plus de points lors de la journée sera désignée « lauréat » et se verra remettre le trophée départemental de la catégorie, pour la saison 2023/2024.

Cette journée de rassemblement est une occasion pour les clubs qualifiés de montrer tout le travail effectué quotidiennement sur l'application **des valeurs communes du football, à savoir le partage, le respect, la tolérance, l'engagement et le fair-play.**

Pour cette fête de fin de saison, il est attendu un comportement exemplaire par l'ensemble des participants (joueurs, éducateurs, dirigeants, parents, accompagnateurs et supporters).

« Nous souhaitons bonne chance mais surtout une excellente journée aux équipes présentes à ce rassemblement ».

La commission U11- U13 – U15 F